

Titre	Budget Principal - Décision modificative n° 2	N°ordre	10
Pièce(s) jointe(s)	Décision modificative définitive n° 2 budget Principal		
N° identifiant	2023-0180	Rapporteur(s)	M. Robert ROCHAUD
Étudiée par	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel		
Direction Générale Adjointe Ressources Direction Finances			

La Décision modificative (DM) n°2 prévoit, en recettes et en dépenses, une augmentation des crédits de fonctionnement de 128 971 € et une stabilité globale sur les crédits d'investissement.

1 - BUDGET PRINCIPAL

- en fonctionnement :

• DÉPENSES

- augmentation des crédits relatifs à l'achat de denrées alimentaires suite à la hausse des matières premières (+200 000€)
- augmentation des crédits relatifs à l'achat de denrées alimentaires afin d'augmenter la part de produits issus de l'agriculture biologique (+70 000 €)
- augmentation des crédits pour l'achat de petit matériel de cuisine suite à un audit de prévention (+12 000 €)
- inscription de crédits relatifs au projet RésiSTerre afin de contribuer à la résilience climatique et à l'amélioration des conditions de vie au Tchad. Une recette complémentaire est également inscrite (+45 000 €)
- ajustements des crédits reversés dans le cadre des recettes perçues pour les contrats territoriaux d'accueil et d'intégration (CTAI) (+68 875 €)
- augmentation des dépenses de vacances loisirs suite à deux dons de la mutualité des Hôpitaux de la Vienne et du Poitiers social Club (+7 000 €) destinées au développement de l'offre aux seniors
- transfert de crédits d'investissement vers du fonctionnement concernant une étude éthologique au bois de Saint Pierre pour le bien-être des animaux (+60 000 €)
- diminution des dépenses imprévues afin d'équilibrer la section de fonctionnement (-333 904 €).

• RECETTES

- inscription d'une recette complémentaire dans le cadre du projet RésiSTerre (+45 000 €)
- ajustement des recettes des contrats territoriaux d'accueil et d'intégration (CTAI) suite à la notification des crédits (+60 000 €)
- augmentation des recettes suite à deux dons de la mutualité des Hôpitaux de la Vienne et du Poitiers social Club (+7 000 €)
- ajustement des recettes liées « vacances loisirs » (+16 971 €).

- en investissement :

• DÉPENSES

- augmentation des crédits pour les prises de participation afin que la Ville recapitalise la SEP pour 1 236 000 € (+400 000 €)
- augmentation des crédits de paiement (CP) 2023 de l'opération « 1001 - Groupe scolaire Andersen » pour répondre à un nouvel appel de fonds en lien avec l'avancée des travaux (+1 010 756 €)
- réduction des crédits de paiement 2023 de l'opération « 1005 – Groupe scolaire Brassens » du fait du solde de l'opération (-208 749 €)
- augmentation des crédits de paiement 2023 de l'opération « 1200 - Solidarité investissement courant » afin de solder l'opération de construction de la Résidence habitat jeunes Barangai aux Couronneries et les ravalements des façades (+175 152 €)
- réduction des crédits de paiement 2023 de l'opération « 2001 – Bois de Saint Pierre » correspondant à 60 000 € transférés en fonctionnement pour cette même opération et le décalage de 409 000 € de travaux sur la maison de la nature (- 69 000 €)

- réduction des crédits de paiement 2023 de l'opération « 4001 – Quartier du Palais » (- 833 159 €)
 - réduction des crédits de paiement 2023 de l'opération « 4101 – Quartier de la Gare » (- 200 000 €)
 - augmentation des crédits de paiement 2023 de l'opération « 4200 - Culture investissement courant » afin de verser une subvention à Maria Casares (+150 000 €)
 - augmentation des crédits de paiement 2023 de l'opération « 4400 – Développement économique investissement courant » afin de verser une subvention à l'association Inersud (+100 000 €)
 - réduction des crédits de paiement 2023 de l'opération « 4301 – Patrimoine historique : investissement courant » car l'ensemble des travaux de réhabilitation de l'Eglise Notre Dame seront portés sur un programme opération dédié (-32 000 €)
 - augmentation des crédits de paiement 2023 de l'opération « 4302 – Réhabilitation Eglise Notre Dame » afin de réaliser de premiers acomptes pour la maîtrise d'œuvre (+32 000 €)
 - réduction des crédits de paiement 2023 de l'opération « 4403 – Tison : Travaux et aménagements île Jouteau » (-125 000 €).
- RECETTES :
 - augmentation des subventions liée à un premier acompte de la dotation politique de la ville sur l'opération 1000 Education Investissement courant (+8 000 €)
 - augmentation des subventions liée à un premier acompte de la dotation politique de la ville sur l'opération Solidarités - Investissement courant (+11 000 €)
 - augmentation des subventions liée à un premier acompte de la dotation politique de la ville sur l'opération 2005 Parc du Triangle d'Or (+72 000 €)
 - augmentation des recettes en lien avec la perception d'une subvention sur les travaux relatifs à Montierneuf portés sur l'opération 4301 Patrimoines historiques – investissement courant (+36 948 €)
 - réduction de l'emprunt d'équilibre (-127 948 €).

FONCTIONNEMENT			
CHAPITRES	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	359 755 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante	103 120 €	0 €
70	Produits des services	0 €	23 971 €
74	Dotations et participations	0 €	105 000 €
022	Dépenses imprévues	-333 904 €	0 €
TOTAL		128 971 €	128 971 €

INVESTISSEMENT			
CHAPITRES	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
16	Emprunts et dettes assimilées	0 €	-127 948 €
26	Participations (SEP)	400 000 €	0 €
1000	Education - Investissement courant	0 €	8 000 €
1001	Groupe scolaire Andersen	1 010 756 €	0 €
1005	Groupe scolaire Brassens	-208 749 €	0 €
1200	Solidarités - Investissement courant	175 152 €	11 000 €
2001	Bois de Saint Pierre	-469 000 €	0 €
2005	Parc du Triangle d'Or	0 €	72 000 €
4001	Quartier du Palais	-833 159 €	0 €
4101	Quartier de la Gare	-200 000 €	0 €
4200	Culture - Investissement courant	150 000 €	0 €
4301	Patrimoine historique : investissement courant	-32 000 €	36 948 €
4302	Réhabilitation Eglise Notre Dame	32 000 €	0 €
4400	Développement économique – Invest. courant	100 000 €	0 €
4403	Tison : Travaux et aménagements île Jouteau	-125 000 €	0 €
TOTAL		0 €	0 €

Après examen de ce dossier, il vous est proposé d'accepter la Décision modificative (DM) telle que présentée ci-dessus.